

Ouganda

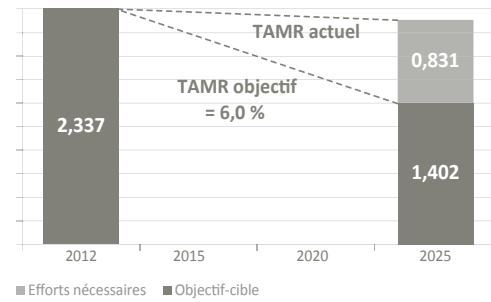
Date d'adhésion :
Mars 2011

Faits marquants

- En accélérant les efforts dirigés par les pays, l'objectif de réduction du retard de croissance a été fixé dans le 2e Plan national de développement 2016 - 2020 à partir de la base de référence actuelle de 33,4 % à 22 %.
- L'Ouganda a élaboré et adopté le Plan d'action pour la nutrition de l'Ouganda (UNAP) 2011-2016, le cadre stratégique du gouvernement pour le renforcement de la nutrition (SUN) couvrant la période de 2011 à 2016. La mise en œuvre du plan d'action est coordonnée par le bureau du Premier ministre.
- Une stratégie de plaidoyer sur la nutrition a été élaborée et a été combinée avec une stratégie de communication pour le changement de comportement ainsi qu'une stratégie de mobilisation sociale pour former une stratégie nationale globale de communication pour la nutrition.

Objectif-cible de réduction du retard de croissance

Prévalence initiale: 33,7 % (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance) Objectif de prévalence: 15,1 %



Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans :	33,7 %
Faible poids à la naissance :	10,2 %
Allaitement exclusif des nourrissons de 0-5 mois :	63,2 %
Émaciation des enfants de moins de cinq ans :	4,8 %
Surpoids des enfants de moins de cinq ans :	3,8 %
Anémie des femmes entre 15-49 ans :	26,7 %

*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

Rétrospective: Progrès rapportés lors de l'exercice d'auto-évaluation 2014

37 % Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

34 % Garantir un cadre politique et juridique cohérent

41 % Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

43 % Suivre le financement et mobiliser les ressources

2014



L'Ouganda fait preuve d'un engagement de haut niveau dans le renforcement la nutrition et était parmi les premiers pays engagés à rejoindre le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN). Le Bureau du Premier ministre est l'organisme chargé de la coordination du Plan d'action pour la nutrition en Ouganda (UNAP). Il est composé d'un secrétariat qui assure la coordination et le suivi de l'UNAP.

Le Comité technique multi-sectoriel de coordination (MSTCC) est la principale plate-forme multi-acteurs de la nutrition dans le pays. Il comprend huit ministères de tutelle en charge de la mise en œuvre, y compris l'Autorité nationale de la planification, les partenaires au développement, la Société civile, le milieu universitaire et le secteur privé.

Le MSTCC est soutenu par le Comité de coordination des partenaires au développement pour la nutrition, un sous-comité du Cabinet sur la nutrition et un conseil pour l'alimentation et la nutrition, qui est composé des secteurs de l'UNAP. Pour décentraliser les efforts nationaux, les structures de coordination ont été mises en place, y compris des comités de coordination des secteurs et des districts pour la nutrition.

L'Ouganda a harmonisé les plans et les stratégies nationales existants pour un meilleur résultat de la nutrition et la nutrition est le domaine d'intervention prioritaire dans le Plan national de développement de l'Ouganda (NPD). **Le 2^e Plan national de développement de l'Ouganda (2016 - 2020) a fixé un objectif de réduction du retard de croissance à 22 % à partir de la base de référence actuelle de 33,4 %.**

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



Diverses politiques contribuant à la nutrition sont en place dans tous les secteurs clés, sur la protection sociale, le développement communautaire, et l'alimentation scolaire. Ce sont par exemple la loi sur l'éducation, la Politique de genre et le Développement de la petite enfance.

La législation nationale relative à la nutrition, notamment à l'enrichissement obligatoire des aliments et au Code international de commercialisation des substituts du lait

maternel a été adoptée. Le ministère du Genre, du travail et du développement social a élaboré une politique fixant les congés de maternité à 60 jours.

L'Ouganda dispose des plans pour aligner davantage les programmes spécifiques à la nutrition et les programmes contribuant à la nutrition à travers les secteurs concernés de l'UNAP.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent



L'UNAP sert de cadre commun de résultats multi-sectoriel pour la nutrition. Sa mise en œuvre est en cours avec la participation des ministères de l'Éducation, l'Agriculture, la Santé, le Commerce et l'industrie, le Genre, le Développement communautaire et social, les Finances et le gouvernement local. **L'Ouganda a accordé la priorité à l'amélioration du rôle des comités de coordination de la Nutrition des districts dans la mise en œuvre de l'UNAP.**

Le cadre de suivi et d'évaluation de l'UNAP est en cours d'élaboration et le cadre budgétaire est en cours de préparation avec l'appui de la Banque mondiale.

À travers l'UNAP, l'Ouganda vise à transformer la vie des enfants et des femmes en âge de procréer, car les chances de vie de nombreux enfants sont sapées à la suite d'une mauvaise nutrition au cours de leurs 1 000 premiers jours de vie entre la grossesse et le deuxième anniversaire.

Une stratégie de plaidoyer sur la nutrition a été élaborée et a été combinée à une stratégie de communication pour le changement de comportement ainsi qu'une stratégie de mobilisation sociale pour former une stratégie nationale globale de communication pour la nutrition.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



L'Ouganda a participé à l'exercice d'analyse budgétaire du Mouvement SUN pour suivre les allocations pertinentes pour la nutrition dans le budget national. En outre, l'Ouganda a accordé la priorité aux efforts de renforcement des capacités nationales de suivi financier et de développement d'un cadre politique approprié pour orienter la gestion financière de la nutrition.

Cela permettra de soutenir la mobilisation des ressources nationales pour la nutrition et l'amélioration du plaidoyer auprès des donateurs pour gérer le manque de ressources. Le suivi financier des investissements en matière de nutrition sera renforcé avec l'élaboration des directives de la politique financière et la création de lignes budgétaires sectorielles pour la nutrition dans le budget de chaque secteur concerné de la nutrition.

Suivre le financement et mobiliser les ressources